

## INNOVATION

**FINANCE**  
**AUTREMENT**

### Une charte pour les actionnaires responsables

INITIÉE PAR LES ENTREPRENEURS D'AVENIR, LA "CHARTRE DE L'ACTIONNAIRE D'AVENIR" PROPOSE AUX ACTIONNAIRES DE CONCILIER PERFORMANCE FINANCIÈRE, UTILITÉ SOCIALE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.

Les **Entrepreneurs** d'Avenir se sont fixés comme objectif de promouvoir un nouveau modèle pour l'entreprise et la société, où compétitivité se conjugue avec respect de l'individu, de son bien-être au travail et des normes éthiques, sociales et environnementales. Ce réseau collaboratif fondé en 2009, qui regroupe actuellement quelques 600 membres en France, a initié une charte visant les actionnaires. "Le pur business n'est plus un modèle d'avenir, est convaincu Jacques Huybrechts, fondateur de cette structure. C'est pourquoi nous nous sommes interrogés sur ce que doit être le rôle de l'actionnaire, et avons initié un groupe de travail qui vient de rédiger la charte des actionnaires d'avenir". L'objectif est de diffuser cette charte auprès de ceux qui, personnes physiques ou organismes de financement, sont susceptibles d'investir dans une entreprise. Cinq grands thèmes ont été retenus : l'équilibre, le respect de la temporalité de l'entreprise et de ses dirigeants, le partage équitable de la valeur, la transparence et le dialogue. En signant la charte les actionnaires s'engagent ainsi à générer un nouveau type de croissance fondé sur l'efficacité et la responsabilité, l'équité et la durabilité.

Les premières signatures commencent à arriver. Parmi elles, celle de Christine Delpal, dirigeante de Karawan basée à Lyon. La jeune entreprise sélectionne des gammes de produits autour du bain et de l'hospitalité, qu'elle commercialise via un réseau de distributeurs indépendants et dans ses propres boutiques, dont la première vient d'ouvrir à Lyon. "Pour nous, l'enjeu est d'arriver à faire du commerce équitable, dans une logique d'entrepreneur : il ne s'agit pas d'aller à la chasse aux subventions, mais de mettre en œuvre un modèle économique pérenne. Cela suppose un autre art de gérer l'entreprise. Il faut chercher des fonds auprès d'acteurs qui comprennent et respectent notre démarche", explique la co-fondatrice de Karawan. La société vient de lever 475 K€ auprès de Rhône-Alpes PME Gestion et Promelys Participations. **FS**



© DR La boutique de Karawan, rue Auguste Comte à Lyon.